Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 032-213201346-20261012-202625-DE

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

N° 25-2026

Objet : DELIBERATION RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CCGT

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 10

Votes
POUR : 10 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le lundi 12 octobre à 21h00, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DALDOSSO Michel, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 05 octobre 2026.

Présents : Mesdames et Messieurs : DALDOSSO Michel, DUPOUX Florian, LAGRAULET Vivienne, GARDET Amandine, PROVOST Marion, REGINATO Alexandre, VEISSAIRE Atika, BAYONNE Nicolas, Mme MASSON Eléonore, M PERES Nicolas.

Absents et excusés : M DESSOLAS Charly
Procurations :
Secrétaire de séance : DUPOUX Florian

M. le Maire, conformément à l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, présente le rapport d'activités 2025 de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) au conseil municipal.

Il signale que ce rapport a été adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire en date du 24 septembre 2026.

Vu l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activités 2025 de la CCGT,

Vu la délibération n° 2026-105 du 24/09/2026 du Conseil communautaire de la CCGT,

Le conseil municipal, après débat et vote à l'unanimité selon le cas, décide :

– d'approuver le rapport d'activités 2025 de la CCGT ;

– de transmettre la présente délibération à la préfecture du Gers.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Michel DALDOSSO

MAIRIE DE FREGOUVILLE (Gers)

Délibération transmise en préfecture le 15 octobre 2026 ;